

## **RAPPORT DE LA COMMISSION DES FINANCES**

CONCERNANT LE PRÉAVIS MUNICIPAL N° 09/2026

---

**OBJET : Arrêté d'imposition 2027**

### **AU CONSEIL COMMUNAL DE BEGNINS**

Monsieur le Président,  
Mesdames les Conseillères, Messieurs les Conseillers,

La Commission des finances s'est réunie le mardi 22 septembre 2026 sur convocation de la Municipalité, pour étudier le préavis mentionné ci-dessus.

Après en avoir pris connaissance et suite aux discussions qui ont suivi, elle relève les points suivants :

Les résultats positifs depuis de nombreuses années ont permis de réaliser de nombreux projets, l'extension de l'école en étant le plus important, tout en conservant des finances saines.

Cependant, il ne serait pas réaliste d'envisager une baisse du point d'impôt car la marge d'autofinancement doit être préservée afin de pouvoir envisager sereinement les projets à venir, dont celui du Centre du village, et faire face aux amortissements qui en découleront.

Au vu de ce qui précède, la Commission des finances recommande au Conseil communal d'accepter les conclusions du préavis n° 09/2026 telles que présentées par la Municipalité.

Begnins, le 30 septembre 2026

Pour la Commission des Finances :

Président : Alexis Durand  
Membres : Sébastien Mermoud, rapporteur  
Evelyne Pintado,  
Nicole Stoll,  
François Champion,  
Jérôme Lovey,  
Frédéric Palmieri.